

DEMANDE D'AIDE

FONDS EUROPEEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE (FEAMP)

Mesure n°	70 bis
Intitulé de la mesure	Compensation des pertes économiques dues à la crise sanitaire Covid pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en Guyane

ANNEXE 1 : Dépenses prévisionnelles

Identification du demandeur	
Nom / Prénom ou Dénomination sociale :	

Période au titre de laquelle la demande est déposée	
Année : <input type="text"/>	Semestre : <input type="text"/>

1. Production des produits de la pêche

Nature des coûts	Quantité	Barème de compensation	Compensation
<i>Sous-catégorie PCS</i>	<i>Equivalent poids vif (en tonnes)</i>	<i>€/tonnes epv de produit</i>	<i>Quantité x Barème</i>
AIDE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION DE LA PECHE			
Segment de moins des navires de -12m		738,78	0,00 €
Segment de moins des navires de 12m à 24m		2098,55	0,00 €
TOTAL :			0,00 €

2. Coûts de transformation

Année	EBE du 1er février N au 31 décembre N
2020	
2019	2,00 €
2018	5,00 €
2017	4,00 €
2016	1,00 €
2015	3,00 €

EBE Moyen olympique triennale	3,00 €
Pertes	-3,00 €

TOTAL :	-3,00 €
----------------	---------

TOTAL AIDES FEAMP : -3,00

(L'intensité de l'aide FEAMP est de 100%)

DEMANDE D'AIDE

FONDS EUROPEEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE (FEAMP)

Mesure n°	70 bis
Intitulé de la mesure	Compensation des pertes économiques dues à la crise sanitaire Covid pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en Guyane

ANNEXE 4 : données relatives à la mise en œuvre opérationnelle (DMO)

Identification du demandeur	
Nom / Prénom ou Dénomination sociale :	

Période au titre de laquelle la demande est déposée	
Année : <input type="text"/>	Semestre : <input type="text"/>

Données relatives à la mise en œuvre du projet	Code du type de donnée	Valeur de la donnée
Surcoûts faisant l'objet d'une compensation	1	
Nombre d'entreprises bénéficiant de l'opération	2	
Nombre de travailleurs salariés bénéficiant de l'opération	3	

DEMANDE D'AIDE

FONDS EUROPEEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE (FEAMP)

Mesure n° 70 bis

Intitulé de la mesure : Compensation des pertes économiques dues à la crise sanitaire Covid pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en Guyane

ANNEXE 5 : Pièces complémentaires

Les pièces complémentaires qui auraient été déposées dans le cadre d'une demande d'aide de compensation des surcoûts par rapport à la métropole ne doivent pas être fournies à nouveau

Identification du demandeur

Nom / Prénom ou Dénomination sociale

Période au titre de laquelle la demande est déposée

Année :

Semestre :

Description de la pièce	Original / Copie	Pièce jointe
Produits de la pêche		
Fiches de pêche ou journal de pêche pour les navires de plus de 10 mètres	copie	<input type="checkbox"/>
Factures de vente acquittées, registre de caisse ou tout autre document probant.	original	<input type="checkbox"/>
<i>Pièces à disposition pour contrôle : factures d'achat (glace, carburant, engins de pêche, appâts, etc.) et tout document permettant de vérifier la réalité de l'activité de pêche</i>	sans objet	
Transformation et commercialisation locale		
Agrément sanitaire (ou dérogation)	copie	<input type="checkbox"/>
Attestation certifiée par le comptable qui liste les EBE de 2015 à 2020 (1er fev. 31 déc.)	copie	<input type="checkbox"/>
<i>Pièces à disposition pour contrôle : factures d'achat (produits de conditionnement, emballage, etc.) et tout document permettant de vérifier la réalité de l'activité de transformation</i>	sans objet	
Attestation sur l'honneur listant l'ensemble des aides obtenues ou demandées dans le cadre de la crise sanitaire	Original	<input type="checkbox"/>

TOUT DOCUMENT NECESSAIRE A UN CONTROLE APPROFONDI DE LA DEMANDE PEUT ETRE DEMANDE

DEMANDE D'AIDE

FONDS EUROPEEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE (FEAMP)

Mesure n°	70 bis
Intitulé de la mesure	Compensation des pertes économiques dues à la crise sanitaire Covid pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en Guyane

ANNEXE 6 : Informations complémentaires sur le demandeur : Groupe de l'entreprise

Identification du demandeur	
Nom / Prénom ou Dénomination sociale :	

Période au titre de laquelle la demande est déposée	
Année : _ _ _ _	Semestre : _

L'entreprise appartient à un groupe	
Nom du groupe auquel appartient l'entreprise	
Nombre d'ETP du groupe ou effectifs salariés du groupe	
Eléments comptables du groupe au	_ _ / _ _ / _ _ _ _

	31/12/N-1	31/12/N-2	31/12/N-3
Chiffre d'affaires (en €)			
Excédent brut d'exploitation (en €)			
Résultat d'exploitation (en €)			
Résultat net (en €)			
Capitaux propres			
Dettes financières			
Trésorerie			
Total du bilan			

DEMANDE D'AIDE

FONDS EUROPEEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE (FEAMP)

Mesure n°	70 bis
Intitulé de la mesure	Compensation des pertes économiques dues à la crise sanitaire Covid pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en Guyane

ANNEXE 7 : descriptif de l'opération

Identification du demandeur

Nom / Prénom ou Dénomination sociale :

Période au titre de laquelle la demande est déposée

Année :

Semestre :

Etat récapitulatif des opérations de production (pêche)

Armement	Navire	Immatriculation	Référence du journal de bord ou de la fiche de pêche	Date de livraison	Lieu de livraison	N° attestation de livraison
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		
				<input type="text"/>		

Espèce (nom usuel) <i>(voir liste dans le PCS)</i>	Espèce (code FAO) <i>(voir liste dans le PCS)</i>	Présentation <i>(entier / éviscéré / étêté)</i>	Quantité livrée <i>(Kg en Pv)</i>	N° de facture

TOTAL QUANTITES LIVREES :

Etat récapitulatif des opérations de transformation et de stockage

Code NC	Présentation <i>(frais, congelé, fumé, salé, ...)</i>	N° justification de congélation ou n° de lot	Quantité <i>(Kg)</i>	N° facture

TOTAL QUANTITES :